



## Les Règles pour envoyer et recevoir des Végétaux changent

Depuis fin 2019 et la mise en application de la nouvelle réglementation européenne, les territoires d'Outre-Mer, incluant la Martinique, sont dorénavant considérés comme des pays-tiers de l'Union Européenne et donc de l'hexagone pour les échanges de végétaux.

Concrètement, cela signifie que les règles du commerce international s'appliquent dorénavant également pour les envois de végétaux (fruits, légumes, plantes entières, semences etc.) entre la Martinique et l'hexagone, qu'il s'agisse de fret, de colis postaux ou de bagages dans l'avion.

Ainsi, sauf pour quelques exceptions (ananas, coco, banane, durian, datte), les végétaux doivent dorénavant être accompagnés d'un **certificat phytosanitaire** délivré par les autorités compétentes (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, joignable au 0596.71.20.40 et sur daaf972@agriculture.gouv.fr) pour partir ou pour arriver en Martinique. Jusqu'au 01 avril 2021, une dérogation provisoire s'applique pour le transport de la majorité des fruits et légumes lorsqu'il s'agit de moins de 5kg (sauf pour les mangues, les agrumes et les aubergines).

Néanmoins, en dehors des ananas, des cocos et des bananes, il est obligatoire de déclarer les végétaux que l'on souhaite expédier ou avec lesquels on souhaite voyager. Dans le cas contraire, ils peuvent être saisis par les douanes.

Rémi PICARD

Responsable technique

Le transport en BAGAGES de végétaux et l'envoi de COLIS contenant des végétaux sont strictement réglementés.



SONT AUTORISÉS SANS RESTRICTION DE POIDS ET SANS FORMALITÉ PRÉALABLE



ANANAS



NOIX DE COCO



BANANES

DATTE, DURIAN

SONT AUTORISÉS SOUS RÉSERVE DE DÉCLARATION À PARTIR DE 5 KG

TOUT AUTRE FRUIT ET LÉGUME

SONT INTERDITS



MANGUES



AGRUMES



AUBERGINES

Des saisies ou des poursuites pourront être opérées par les autorités officielles en cas de contrôle défavorable.

## Sommaire

Les règles pour envoyer et recevoir des végétaux changent P.1

La gestion différenciée des espaces verts P.2

A quel stade récolter l'abricot pays P.3

Quoi de neuf à FREDON Martinique ? P.4

Infos pratiques P.4

## Le Mot du Président

*La crise sanitaire actuelle a fortement impacté l'agriculture martiniquaise comme tous les autres secteurs de notre économie. Toutefois, l'agriculture a du s'adapter par de nouvelles formes de commercialisation (paniers et autres) pour continuer à alimenter la population. Au niveau de FREDON Martinique, nous poursuivons l'accompagnement technique des producteurs vers des stratégies de lutte plus respectueuses de l'environnement, à la fois grâce à la mise en place de la mesure conseils et au travers de différents projets. 2021, une nouvelle réglementation verra le jour. Cela concerne les échanges de végétaux par les agriculteurs ainsi que les particuliers. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur cette évolution. Bonne lecture !*

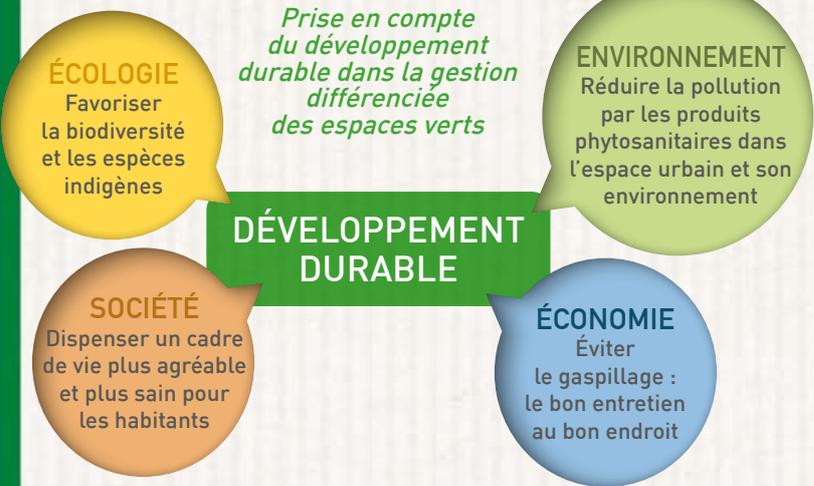
José MAURICE



## La gestion différenciée, une nouvelle approche de la gestion des espaces verts par les communes

Certaines communes pratiquent la gestion différenciée pour assurer l'entretien des espaces verts. Il s'agit d'un ensemble de méthodes permettant de gérer les espaces verts tout en facilitant le respect de l'environnement. C'est un mode de gestion qui s'adapte bien à l'entretien des centres-villes car il propose de mieux gérer le patrimoine végétal tout en intégrant des aspects du développement durable (voir figure ci-dessous) et tout en fixant des objectifs qui prennent en compte les moyens humains disponibles.

l'espace avec des jeux de couleur et de massifs floraux. L'utilisation de paillage est aussi l'occasion de valoriser les déchets de tonte et d'élagage issus de l'entretien des espaces verts.



- **d'outils de nettoyage** (binette, brosse, nettoyeur haute pression...) pour se débarrasser de la poussière et de la terre qui s'accumulent sur les surfaces imperméables ou semi-perméables (dalles, pavés...), et qui contiennent les semences des herbes indésirables. Sans support, ces dernières mettront plus de temps à s'installer.

- **d'outils de désherbage manuel** qui constituent la méthode la plus écologique pour la gestion des espaces verts et la plus adaptée pour les travaux de finition. De nombreuses entreprises innovent régulièrement afin de rendre l'utilisation de ces outils plus confortables.

- **d'outils de désherbage mécanique** plus adaptés aux grandes surfaces enherbées. Ils font régulièrement l'objet de plaintes pour les nuisances sonores qu'ils engendrent mais il existe de plus en plus d'outils moins bruyants et tout aussi efficaces que les outils mécaniques classiques.

- **d'outils de désherbage thermique** qu'il convient d'utiliser sur des surfaces imperméables ou des surfaces empierrées. Il s'agit d'une source de chaleur (flamme, eau chaude, ...) qui va dessécher les herbes indésirables en provoquant un choc thermique des feuilles aux racines. Bien employés, ces outils permettent de réduire la fréquence d'entretien. Comme tout produit vendu, ils doivent être manipulés avec précaution et après avoir pris connaissance des instructions d'utilisation. Il existe des formations pour les professionnels.

La gestion différenciée consiste à appliquer des méthodes d'entretien différentes et à des fréquences différentes selon les espaces considérés (bords de routes, places, friches, parkings...). Ces méthodes d'entretien sont des alternatives à l'utilisation des pesticides et contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants. Parmi ces méthodes, on compte l'utilisation :

- **de paillages ou de plantes couvre-sol** pour empêcher les herbes indésirables de pousser sur certaines surfaces. Ces méthodes permettent également d'embellir

**Vaiola OSNE,**  
Projet «Jardiner et entretenir ses espaces publics autrement»  
ODE-CAP Nord

FREDON Martinique



Paillage organique



Place aménagée dans le bourg de Schœlcher

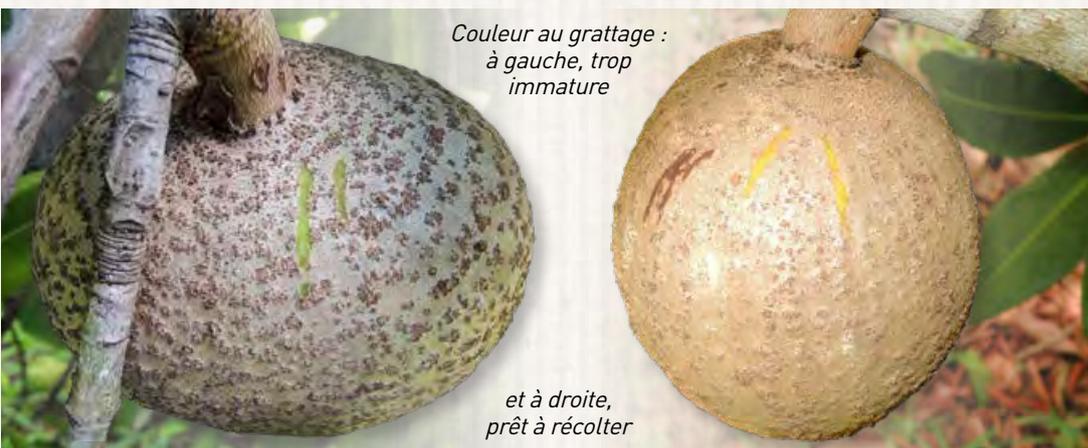




## A quel stade récolter l'abricot pays ?

### Les difficultés de conservation de l'abricot pays après sa chute naturelle de l'arbre

Ce fruit originaire du bassin Caraïbe est habituellement récolté lorsqu'il tombe à terre, son pédoncule se détachant naturellement de la branche porteuse environ 9 mois après la floraison. Comme c'est un arbre qui peut mesurer plus de 25 mètres de hauteur, le fruit s'abîme souvent au moment de la chute. Il peut se fendre ou bien la partie qui reçoit le choc noircit et dans les 2 cas, cette partie de la chair n'est plus consommable, ce qui entraîne une perte regrettable pour un fruit si délicieux. De plus, récolté après sa chute naturelle de l'arbre, la plupart des fruits sont déjà trop mûrs après 3-4 jours de stockage, ce qui laisse un délai très court pour le consommer. C'est pourquoi, FREDON Martinique a étudié entre 2016 et 2017 la possibilité de récolter le fruit avant sa chute de l'arbre.



Couleur au grattage :  
à gauche, trop  
immature

et à droite,  
prêt à récolter

### Le critère de détermination du bon stade de récolte dans l'arbre

En fait, l'abricot pays est un fruit climactérique, c'est-à-dire que, détaché de l'arbre avant terme, il est tout de même capable de mûrir. C'est également le cas de la banane ou encore de l'avocat par exemple. Seulement, il faut respecter un stade minimal de développement, sinon le fruit ne peut pas mûrir convenablement. En étudiant de nombreux paramètres caractérisant la maturation du fruit, tels que son poids, son dégagement de CO<sub>2</sub>, son parfum ou encore sa luminance (luminosité de sa peau), des corrélations ont permis d'identifier un critère caractéristique du seuil optimal de récolte du fruit dans l'arbre. Lorsque vous grattez la peau du fruit (tout simplement avec l'ongle), la couleur qui apparaît sous la peau est au départ vert foncé. Puis lorsque le fruit commence à mûrir, cette couleur devient vert clair, vert jaune, jaune, jaune orange et au final orange. Notre étude a montré que pour que le fruit mûrisse parfaitement après récolte, il doit être récolté lorsqu'il n'y a plus de vert visible au moment du grattage de la peau, donc lorsqu'il est au moins tout jaune. Le pédoncule peut à ce moment

être sectionné avec un sécateur et le fruit est parfaitement consommable (et aussi bon que le fruit tombé de l'arbre) après environ 7 jours de stockage. Ce rallongement de la durée de stockage offre par ailleurs un avantage, que ce soit pour l'agriculteur, le revendeur et le consommateur.

### L'intérêt de la taille pour la récolte dans l'arbre

Cette technique de récolte dans l'arbre est particulièrement adaptée aux fruits qui sont à portée de main. D'où l'intérêt de tailler son arbre pour maintenir une partie de la production à hauteur d'homme. Cependant, notre étude a montré qu'une taille sévère pratiquée sur un abricotier pays déjà productif peut provoquer, dans les cas les plus extrêmes, un arrêt de la production pendant 4 années. C'est pourquoi, nous recommandons de pratiquer une taille de formation. Cette technique se pratique lorsque le plant est jeune et elle a donc un faible impact sur la production fruitière. Dans

le cas de l'abricotier pays, elle consiste à tailler l'extrémité de la tige principale à environ 1 mètre de hauteur. Cela induit la formation de ramifications qui donnent au plant une architecture en boule, permettant qu'une plus grande partie de la production soit accessible à la main.

**Bénédicte Gervais**

Projet « Diversification  
et valorisation de la production  
fruitière » - CTM





## Quoi de Neuf à FREDON Martinique ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le logo de FREDON Martinique a changé. En effet, pour une meilleure visibilité, le réseau FREDON s'est doté d'un nouveau logo, identique pour toutes les régions. Sans nier son appartenance à un réseau national, FREDON Martinique est connue pour son ancrage territorial. Ainsi, FREDON Martinique travaille sur des projets variés, mais qui partagent comme enjeu le développement d'une agriculture régionale respectueuse de l'environnement et des hommes :



- Le projet « Développer la lutte biologique inondative en Martinique » (financements CTM) poursuit l'objectif de valorisation des insectes utiles de notre île fixé depuis 2011. Ces efforts ont abouti en 2016 à la commercialisation d'auxiliaires élevés localement. Ce projet a pour objectifs d'élargir la gamme et les utilisations des auxiliaires des cultures.
- Le projet « Apisentinelle » (financements ODE/ADEME) a pour objectif de renforcer la surveillance de la contamination de l'environnement par les produits phytosanitaires en s'appuyant sur un réseau de ruchers permettant la réalisation d'analyses toxicologiques sur différentes matrices apicoles (cire, pollen, miel et abeilles butineuses). Les éléments mis en évidence permettront d'apprécier davantage le niveau de contamination de différents milieux terrestres par les produits phytosanitaires et devront aider à la prise de décisions en matière de politique publique.
- Le projet « Diversification et valorisation de la production fruitière » (financements CTM), qui a commencé en 2012, concerne des espèces fruitières rares à haut potentiel de transformation telles que l'abricot pays, la barbadine, la coronille, le fruit miracle et le cupuaçu. Construit pour les agriculteurs et les consommateurs, il a pour objectifs d'accroître, de diversifier, de valoriser la production et d'augmenter la consommation de fruits locaux.

Ces trois projets partagent également un caractère innovant et reflètent l'ambition de FREDON Martinique de rester une force de propositions adaptées et audacieuses pour l'agriculture martiniquaise.

Collectif



**Directeur de publication :** José MAURICE  
**Comité de rédaction :** Michel ALCINDOR, Jacqueline BELHUMEUR, Denise DUFEAL, Teddy OVARBURY, Caroline SYLVANIELO  
**Crédit photos :** FREDON Martinique, ©Freepick, P. Giannotti de l'Université de Pise  
**Conception - réalisation :** Autrevue - 0696 28 20 12  
**Contact :** FREDON, Route du lycée agricole, Croix Rivail, 97224 DUCOS, Tél : 0596 73 58 88 - contact@fredon972.org



## Infos Pratiques

*De la documentation en ligne pour aller vers le « zéro phyto » au jardin*

*Un dépliant sur les « Préparations naturelles » et un « Livret de Reconnaissance des principaux ravageurs et maladies des jardins » sont consultables en ligne sur le site de FREDON Martinique :*

*<http://www.fredon972.org/nos-publications/#guide>*



### *Recherche de la chlordécone dans le sol-Jardiniers*

*Les particuliers peuvent faire procéder gratuitement à l'analyse du sol de leur jardin pour la recherche de la chlordécone (programme « Jardins familiaux » de l'Agence Régionale de Santé). Les prélèvements de sol sont réalisés par FREDON Martinique.*

### *Recherche de la chlordécone dans le sol-Agriculteurs*

*Les agriculteurs peuvent faire procéder gratuitement à l'analyse du sol de leurs parcelles pour la recherche de la chlordécone (programme du BRGM). Les prélèvements sont réalisés par FREDON Martinique.*

### *Service de conseil aux agriculteurs*

*Dans le cadre FEADER 2.1.1, FREDON Martinique assure un service de conseil auprès des agriculteurs dans les domaines suivants : apiculture, cultures maraîchères et vivrières et plantes à parfum aromatiques et médicinales, arboriculture fruitière, protection phytosanitaire, gestion physique des sols, culture sous abris.*

### *Découverte du scolyte asiatique des tiges de caféier et de mahogany*

*En septembre dernier, nous avons observé sur café à Fonds-Saint-Denis des galeries dans des rameaux de plants de café dues au scolyte asiatique *Xylosandrus compactus*. C'est la première fois que ce ravageur originaire d'Asie est identifié en Martinique. Il est connu pour occasionner des dégâts importants sur café et cacao en Afrique tropicale, Indonésie, Inde et à Hawaï. A Hawaï il impacte également diverses essences indigènes rares dans le milieu naturel. En Amérique du Sud, il attaque les jeunes pousses de mahogany qui est la principale essence sylvicole de Martinique.*



P. Giannotti de l'Université de Pise

